

Service instructeur
Mission Aménagement de la Montagne

N° CP-2012-6-6-15

Service consulté

**PARTICIPATION DEPARTEMENTALE POUR LES TRAVAUX DE
RESTRUCTURATION DES EQUIPEMENTS DE LOISIRS ETE/HIVER
PROGRAMME 2012**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer l'affectation d'autorisations de programme d'un montant total de 1 224 344 € en faveur de deux maîtres d'ouvrage dont 84 800 € sur le programme F244 et 1 139 544 € de crédits contractualisés dans le cadre de la Convention Interrégionale de Massif sur le programme F243 pour le financement de travaux de restructuration des équipements de loisirs de montagne, dans le cadre de la politique départementale de modernisation des sites de loisirs de montagne été/hiver.

Dans le cadre de la politique départementale d'aménagement des sites de loisirs été/hiver de la montagne haut-rhinoise, le Département dispose de deux programmes pour assurer sa participation au financement des équipements d'accueil et de loisirs : le programme F244 et F243 contractualisé dans le cadre de la Convention Interrégionale de Massif. Les dossiers déposés par les maîtres d'ouvrage pour cette première programmation 2012, recevables au titre de ces deux programmes pour trois sites d'intérêt départemental sont les suivants :

Schnepfenried

• ***Aménagement du bâtiment Le Panoramic***

Construit au milieu des années 1970, ce bâtiment avait essentiellement pour vocation d'assurer un lieu de restauration rapide de type self service aux skieurs et autres usagers du Schnepfenried.

Après plusieurs modifications, il a été racheté en 2004, par le Syndicat Mixte pour l'aménagement des stations de montagne de la vallée de Munster/Hautes Vosges.

Depuis, il a été aménagé, équipé et exploité temporairement afin d'offrir à la clientèle un lieu de restauration lors de la saison hivernale uniquement sur la base d'une convention précaire avec un fermier aubergiste local.

Un diagnostic technique approfondi réalisé récemment a révélé les points forts du bâtiment, notamment la solidité du socle, sa relativement bonne inscription dans le site ainsi que le potentiel de point de vue et de mise en valeur des paysages offert par les balcons. C'est pourquoi, sa réhabilitation peut être envisagée plutôt que la démolition et la reconstruction d'un bâtiment neuf.

▪ **Projet global d'aménagement de la station du Schnepfenried**

Dans le cadre de l'aménagement global de la station du Schnepfenried, le Syndicat Mixte a élaboré un programme d'investissement ambitieux visant à dynamiser l'activité hivernale et estivale de ce site touristique d'intérêt départemental. Les différents aménagements programmés concernent la pratique du ski (aménagement de pistes, création d'une grenouillère, d'un snowpark, modifications sur les téléskis, mise en place d'un réseau de neige de production, création d'un plan d'eau, de bâtiments techniques), l'amélioration de la lisibilité de la station et de l'accueil (travaux de voirie, création de parking, billetterie, aménagement du front de neige, balisage), le développement des activités estivales (parcours pédestres et VTT, aires de pique nique, aires de stationnement pour camping cars, aires de jeux,...) et l'amélioration des services (toilettes publiques, poste de secours, bureau gendarmerie, ESF, espace animations, salle hors sac, restauration). Ces différents points font partie intégrante de la convention pluriannuelle fixant les engagements des membres du syndicat mixte.

La restructuration du bâtiment « Le Panoramic » entre dans l'objectif de positionnement « quatre saisons » de la station.

▪ **Le projet de réhabilitation du Panoramic**

Situé au coeur de la station sur le front de neige, « Le Panoramic » s'inscrit dans le projet global d'aménagement comme un élément moteur indispensable au fonctionnement de la station été comme hiver. Implanté à proximité de la billetterie ainsi que du local technique lié à la neige de culture, il permettra d'opérer une restructuration à la fois technique, pratique et spatiale et de donner à l'ensemble des constructions une cohérence esthétique et fonctionnelle.

Son état actuel ne permet pas de remplir ce rôle et nécessite une restructuration en profondeur afin de pouvoir offrir un service de qualité tant au niveau des services que de l'offre de restauration qui reste essentielle à la vie du site.

Dans le cadre de cette réhabilitation, le diagnostic a repéré certains éléments comme intéressants à conserver, d'autres à modifier, supprimer ou renforcer afin d'optimiser la gestion économique et technique du bâtiment actuel, en étudiant les meilleurs scénarios à mettre en place relatifs à l'isolation, la toiture, le chauffage, l'ossature bois extérieur, l'ascenseur intérieur, l'assainissement, les questions liées à la sécurité.

Les différentes affectations de l'immeuble :

Niveau Rez de piste : un espace comprenant la cuisine, deux salles communes de restauration, une terrasse extérieure, un bureau d'exploitation, un local visible et accessible pour l'école de ski ainsi qu'un espace d'exposition et d'information mettant en valeur le massif et la vallée.

Niveau Rez de chaussée : l'essentiel des locaux techniques du bâtiment regroupant les services tels que les sanitaires, une salle de réunion multifonction évoluant en espace d'accueil et de jeu pour enfants, le poste de secours, un bureau pour la gendarmerie, un bureau des accompagnateurs en montagne, un espace multifonctions, ainsi que les locaux techniques (chaufferie, réserves, vestiaires, entrepôt du matériel).

Une attention particulière a été apportée aux questions relatives à la gestion de l'énergie, la qualité architecturale et des matériaux utilisés, l'accès aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'à la chaufferie bois.

- **Exploitation/fonctionnement**

S'agissant de l'exploitation de cet équipement, le Syndicat Mixte privilégie l'hypothèse d'une gestion déléguée sous la forme d'un contrat en délégation de service public, à un professionnel suivant un cahier des charges imposant des règles de fonctionnement relativement contraignantes (obligation d'ouverture durant certaines périodes, entretien d'une salle « hors sac » et de toilettes publiques, d'une salle dédiée aux enfants, l'aménagement d'un espace accueil avec points infos.....).

Le montant du loyer annuel perçu par le syndicat mixte dans le cadre de la DSP pour le restaurant servira à couvrir l'annuité d'emprunt.

- **Coût du projet - financement**

Le coût total de ce projet, travaux intérieurs et extérieurs du bâtiment, assainissement, intégration paysagère, études et honoraires compris s'élève à **1,785 M€ HT**.

Le financement sera assuré, dans le cadre de la Convention Interrégionale de Massif, par une participation du FEDER à hauteur de 535 500 € et de la Région Alsace pour 178 500 € validée le 4 mai par le comité interrégional de programmation.

Elle sera complétée par un financement de la Communauté de Communes de la vallée de Munster à hauteur de 89 250 € et à travers un emprunt de 178 500 € contracté par le syndicat mixte.

Le syndicat mixte sollicite une aide départementale à hauteur de **803 250 € sur le programme F243**, Convention Interrégionale de Massif, représentant 45 % d'un montant subventionnable de 1,785 M€ HT.

- **Investissements courants annuels**

Cette opération doit permettre le financement de petites opérations annuelles. Elles concernent le plus souvent le renouvellement du matériel des secouristes, des travaux d'entretien sur les bâtiments, la réparation et la remise en état des motos neige pour le service de secours sur pistes, investissements récurrents.... Afin d'éviter une multiplicité de petits dossiers, un crédit global de **10 000 €** est alloué sur le programme F244 à chaque syndicat permettant le financement de ces opérations, sur présentation des factures, à hauteur de 50 %, à parité avec la communauté de communes.

Pour le Schnepfenried, les investissements s'élèvent donc au total à **1 805 000 €**, pour lesquels une **participation départementale de 813 250 €** est sollicitée dont 10 000 € sur le programme F244 et 803 250 € sur le programme F243.

Lac Blanc

Le Lac Blanc a bénéficié d'un programme d'aménagement financé en grande partie par le Département au cours des années 2004 à 2008 qui a permis la réalisation d'aménagements lourds et performants.

Depuis 2009 nos interventions ont été ralenties afin de permettre l'affectation de moyens financiers au développement d'autres sites notamment en faveur du Schnepfenried et du Ballon d'Alsace.

Pour 2012 un programme de travaux nous a été transmis. Ces investissements s'imposent aujourd'hui pour permettre l'élargissement de l'offre de loisirs hivernale et estivale et augmenter le niveau et la qualité de l'accueil.

Dans le même esprit et pour permettre la mise à niveau des autres sites, il vous est proposé de ne retenir qu'un montant de 625 800 € sur un montant total de travaux de 924 300 € HT.

A noter cependant que l'investissement privé, pour la même période, s'élèvera à 700 000 euros et totalisera 4,5M d'euros sur les 5 dernières années.

Les dossiers 2012 comprennent :

- ***Développement VTT XC et enduro***

Après une première tranche destinée à la partie hivernale qui a permis l'implantation d'un snowpark et d'un télésiège 6 places débrayable, le volet été 2007 a été consacré à la réalisation d'un bike park.

Véritable révélation, le Lac Blanc est devenu en 2009 la 2^{ème} station VTT française, reconnue aujourd'hui comme une destination à part entière pour les pratiques alternatives du VTT comme la Descente (DH), le Freeride ou le Four Cross (4X). Le Lac Blanc est désormais identifié comme un site de compétition pour les pratiquants les plus aguerris sur la scène nationale et internationale grâce à un positionnement stratégique de communication orienté vers l'évènementiel, clé du succès de cet équipement sportif unique dans le Nord-Est de la France qui présente des aménagements, des modules et des pistes qui évoluent sans cesse, faisant du Bike Park une référence et un exemple à suivre pour les stations de moyenne altitude.

Le site propose aujourd'hui un terrain de jeu varié, composé de pistes réalisées en parfaite adéquation avec les pratiques actuelles : 3 pistes de DH (Descente) – niveaux bleu, rouge et noir ; 3 pistes de Freeride – niveaux bleu, rouge et noir et 1 piste de 4X (Four Cross).

Après le volet descente, la station souhaite développer en complément des activités actuelles, les pratiques du Cross Country et de l'enduro qui renforce la stratégie globale de développement de l'offre VTT sur le territoire puisqu'il s'agit de disciplines qui présentent l'avantage de pouvoir être pratiquées partout et dans n'importe quelles conditions météorologiques.

En complément des retombées économiques générées par l'activité Bike Park, la création d'un produit et d'une offre complète accentuera l'attractivité du territoire pour une clientèle faisant aujourd'hui défaut et créera de nouvelles sources de revenu pour l'économie locale (hébergement, location, encadrement...).

Après la phase d'études, trois nouveaux itinéraires plutôt orientés enduro, seront réalisés au départ de la station au travers d'une réorganisation spatiale et de polarisation de l'activité en cœur de station et chemineront vers les communes du Bonhomme et d'Orbey. Une liaison vers le département des Vosges et plus précisément la commune de la Bresse sera également mise en place.

Les travaux concernent du terrassement, débroussaillage et balisage d'itinéraires.

L'objectif est de créer un « parc d'activité VTT » (Bike Park, descente, Cross Country, enduro) avec des itinéraires adaptés aux besoins de la clientèle et dont le succès passera également par un travail d'animation pour que la dynamisation du lieu ne se résume pas à la mise à disposition d'espaces.

Le coût total de ce projet, travaux, études et honoraires compris s'élève à **105 000 € HT**.

Le financement sera assuré, dans le cadre de la Convention Interrégionale de Massif, par une participation du FEDER et de la Région Alsace validée le 4 mai par le comité interrégional de programmation.

Une aide départementale est sollicitée à hauteur de **66 150 € sur le programme F243**, Convention Interrégionale de Massif, représentant 63 % d'un montant subventionnable de 105 000 € HT.

- ***Création d'une zone ludique – freestyle***

L'orientation des investissements réalisés depuis quelques années indique une volonté forte de rajeunir l'image du site du Lac Blanc par la mise en place d'équipements adaptés aux activités sportives à destination d'un public jeune tels que le Bike Park ou le matelas Airbag.

La création d'une véritable zone ludique freestyle (évolution libre) confortera ce positionnement en mettant, à disposition des pratiquants un équipement structurant en adéquation avec l'évolution de ces pratiques engendrant le développement d'une nouvelle économie.

Elle permettra également la création d'emplois pour l'entretien, l'animation et la sécurisation notamment pour la mise en place de produits nouveaux à destination d'une clientèle locale ou de séjour.

L'aménagement concerne la mise en place d'une aire d'évolution hivernale autour de bosses, sauts, obstacles et agrès permettant la pratique libre du ski. Les travaux comprennent du défrichage, du drainage, des terrassements, l'installation d'enneigeurs et d'éclairage.

Le coût total de ce projet, travaux, études et honoraires compris s'élève à **280 000 € HT**.

Le financement sera assuré, dans le cadre de la Convention Interrégionale de Massif, par une participation du FEDER et de la Région Alsace validée le 4 mai par le comité interrégional de programmation.

Une aide départementale est sollicitée à hauteur de **176 400 € sur le programme F243**, Convention Interrégionale de Massif, soit 63 % d'un montant subventionnable de 280 000 € HT.

- ***Création d'une identité visuelle de la station***

Après une phase de travaux très dense, marquée par la réalisation de nombreux équipements structurants, il paraît important de mettre en adéquation avec ces derniers les outils de communication à travers une identité visuelle forte.

Celle-ci comprendra la création d'un nouveau logo actualisé, élément incontournable qui doit symboliser à lui seul toutes les potentialités d'un site ainsi qu'une démarche globale qui intégrera la réalisation d'une charte graphique transposable à l'ensemble des supports visuels de la station qui sera reprise sur le site internet, les panneaux de signalisation ou la brochure station ainsi que la réalisation de banderoles, oriflammes, panneaux et d'un nouveau plan des pistes interactif décliné sur support papier et pour une application web qui réunira l'ensemble des informations essentielles.

Le coût total de ce projet, travaux, études et honoraires compris s'élève à **43 000 € HT**.

Le financement sera assuré, dans le cadre de la Convention Interrégionale de Massif, par une participation du FEDER et de la Région Alsace validée le 4 mai par le comité interrégional de programmation.

Une aide départementale est sollicitée à hauteur de **27 090 € sur le programme F243**, Convention Interrégionale de Massif, soit 63 % d'un montant subventionnable de 43 000 € HT.

- ***Aménagements paysagers et de sécurisation***

Les travaux d'équipement les plus imposants étant terminés, il convient de finaliser les aménagements par des améliorations fines permettant une meilleure intégration paysagère dans le site et une meilleure visibilité aussi bien hivernale qu'estivale.

Pour 2012, les travaux d'amélioration paysagère comportent un volet hiver destiné essentiellement au traitement de lisières de pistes de ski et à la plantation d'arbres sur la partie haute du site afin d'améliorer l'aspect esthétique tout en rendant leur entretien plus aisé. L'aspect sécurité est également intégré dans cette opération, puisque ces travaux ont été identifiés et validés en collaboration avec le service des pistes, l'exploitant des remontées mécaniques et l'Office National des Forêts. Ils permettront d'améliorer sensiblement les flux de skieurs tout en les empêchant de pénétrer sur certains secteurs sensibles hors pistes. Ils permettront d'atténuer l'effet des vents dominants rendant ainsi plus facile l'entretien des pistes et la pratique du ski plus agréable.

L'aménagement d'un espace de contemplation est également prévu au cœur du site qui permettra aux promeneurs d'admirer les paysages.

A l'instar d'autres sites, le programme annuel comprend également le traitement paysager, à Lac Blanc 1200, de la renouée du Japon espèce envahissante qui dégrade fortement la végétation endogène du site et qui nécessite un traitement spécifique.

Le coût total de ce projet, travaux, études et honoraires compris s'élève à **105 800 € HT**.

Le financement sera assuré, dans le cadre de la Convention Interrégionale de Massif, par une participation du FEDER et de la Région Alsace validée le 4 mai par le comité interrégional de programmation.

Une aide départementale est sollicitée à hauteur de **66 654 € sur le programme F243**, Convention Interrégionale de Massif, soit 63 % d'un montant subventionnable de 105 800 € HT.

- ***Aménagement et sécurisation du front de neige***

La croissance de la fréquentation contraint les responsables du site à revoir l'aménagement du front de neige à Lac Blanc 900. L'objectif est d'améliorer la fluidité des pratiquants et d'intégrer parfaitement la nouvelle activité « Airbag » qui symbolise le processus de dynamisation du Lac Blanc.

La configuration actuelle du front de neige qui accueille l'arrivée de 5 pistes dont le stade de slalom sur un espace très restreint, engendre régulièrement des problèmes importants de flux pouvant être la cause d'accidents.

La réorganisation de cet espace permettra d'en améliorer la lisibilité pour les pratiquants, que se soient ceux empruntant les pistes de ski alpin ou ceux désirant se confronter à l'Airbag freestyle.

L'essentiel des travaux sera concentré sur les arrivées de la piste de la Violette et du stade de slalom, secteur du front de neige le plus encombré qu'il convient de redessiner.

Ce réaménagement, permettra également de réaliser un espace spécifique qui sera dédié au matelas Airbag. Il bénéficiera ainsi d'une meilleure mise en valeur et sera aussi plus visible. Le spectacle offert par les pratiquants apportera ainsi une plus value intéressante pour le public.

Le coût total de ce projet, travaux, études et honoraires compris s'élève à **72 000 € HT**.

Une aide départementale est sollicitée à hauteur de **64 800 € sur le programme F244**, soit 90 % d'un montant subventionnable de 72 000 € HT.

- **Investissements courants annuels**

Cette opération doit permettre le financement de petites opérations annuelles. Elles concernent le plus souvent le renouvellement du matériel des secouristes, des travaux d'entretien sur les bâtiments, la réparation et la remise en état des motos neige pour le service de secours sur pistes, investissements récurrents.... Afin d'éviter une multiplicité de petits dossiers, un crédit global de 10 000 € est alloué sur le programme F244 à chaque syndicat permettant le financement de ces opérations, sur présentation des factures, à hauteur de 50 %, à parité avec la communauté de communes.

Pour le Lac Blanc, les investissements s'élèvent au total à **625 800 €**. Une **participation départementale de 411 094 €** est sollicitée dont 74 800 € sur le programme F244 et 336 294 € sur le programme F243.

Ces financements sont abondés dans le cadre de la Convention Interrégionale de Massif par une participation de 106 760 € de l'Etat et de 53 380 € de la Région Alsace.

La communauté de communes de la vallée de Kaysersberg, pour sa part, intervient à hauteur de 54 566 €.

L'ensemble des opérations pour lesquelles l'inscription des crédits de paiement est sollicitée est synthétisé dans le tableau ci-après :

Sites	Opérations	Coût HT €	AP F243 €	AP F244 €
SCHNEPFENRIED	Aménagement du Panoramic	1 785 000	803 250	
	Investissements courants annuels	20 000		10 000
	Total Schnepfenried	1 805 000	803 250	10 000
LAC BLANC	Développement VTT XC Enduro	105 000	66 150	
	Création zone ludique Freestyle	280 000	176 400	
	Création d'une identité visuelle	43 000	27 090	
	Aménagements paysagers	105 800	66 654	
	Aménagement front de neige	72 000		64 800
	Investissements courants annuels	20 000		10 000
	Total Lac Blanc	625 800	336 294	74 800
	TOTAL GENERAL	2 430 800	1 139 544	84 800

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder des subventions pour le financement des opérations, conformément au tableau récapitulatif ci-dessus, d'un montant total de :
 - 803 250 € sur un montant subventionnable de 1 785 000 € HT au syndicat mixte d'aménagement des stations de la Vallée de Munster Hautes Vosges pour l'opération détaillée dans le tableau ci-dessus et de l'imputer sur les AP restant disponibles sur les années antérieures, programme F243, chapitre 204, fonction 94, nature 204152 ;

- 10 000 € sur un montant subventionnable de 20 000 € HT au syndicat mixte d'aménagement des stations de la Vallée de Munster Hautes Vosges pour l'opération détaillée dans le tableau ci-dessus et de l'imputer sur l'AP N°1/2012, programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 204151 ;
 - 336 294 € sur un montant subventionnable de 533 800 € HT au syndicat mixte d'aménagement du site du Lac Blanc pour les opérations détaillées dans le tableau ci-dessus et de l'imputer sur les AP restant disponibles sur les années antérieures, programme F243, chapitre 204, fonction 94, nature 204152 pour 309 204 € et 204151 pour 27 090 € ;
 - 74 800 € sur un montant subventionnable de 92 000 € HT au syndicat mixte d'aménagement du site du Lac Blanc pour les opérations détaillées dans le tableau ci-dessus et de l'imputer sur l'AP N°1/2012, programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 204152 pour 64 800 € et nature 204151 pour 10 000 € ;
- d'autoriser le versement de ces montants aux collectivités concernées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER